

**MAIRIE de
LA SALLE**

71260



Département de Saône-et-Loire
Canton d'Hurigny
Arrondissement de Mâcon

Tél. : 03 85 37 50 13
mairie.lasalle71@orange.fr

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Pôle autorité environnementale
69453 LYON CEDEX 06

OBJET : consultation de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement du projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme arrêté de la commune de La Salle

La commune de La Salle a lancé une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Préalablement à la tenue de la réunion d'examen conjoint valant avis des personnes publiques associées, je vous transmets, conformément à l'article R. 104-23 du code de l'urbanisme, le dossier de déclaration de projet afin que vous me fassiez connaître votre avis.

En application de l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme, je vous rappelle que cet avis devra me parvenir dans un délai de trois mois à compter de la réception du dossier. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera considéré comme favorable.

Le Maire



PJ : – le dossier de déclaration de projet - ae-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr